

# Fédération Française des Associations d'Amis de Musées

## Compte-rendu du Congrès annuel

(5 - 7 avril 2024 - musée des beaux-arts de Rennes)

Le congrès annuel de la Fédération Française des Associations d'Amis de Musées s'est tenu du 5 au 7 avril au Musée des beaux-arts de Rennes. Les Amis ont été reçus chaleureusement par les Amis du Musée des beaux-arts et les Amis du Musée et de l'Ecomusée Bretagne Bentinais et les équipes des musées, qui ont grandement contribué à la réussite de cet événement.

Jean-Roch Bouiller, directeur du musée des beaux-arts, Pierre Derrien, président des Amis du musée des beaux-arts et René Faure, Président de la Fédération en ont fait l'ouverture. Les échanges et tables rondes de ce congrès se sont articulés sur le thème « bâtir le futur des Amis de Musées ».

### Vendredi 5 avril 2024

#### Tables rondes

La première table ronde sur la « **Journée européenne des amis de musées** », animée par Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherche au CNRS, a réuni les Amis du musée des beaux-arts de Brest, les Amis du musée de Pont-Aven, les Amis de l'art contemporain du musée de Vannes ; ainsi que les Amis du musée de Cambrai, du musée de Chartres, des musées municipaux de Fécamp par des vidéos enregistrées, qui ont partagé leurs expériences de l'édition 2023 de ce nouvel événement européen.

Pour la seconde thématique de l'après-midi « **Mémento : Créer une association d'amis de musées** », Anne-Marie Le Bocq, présidente du groupement régional des associations d'amis de musées de Normandie, a fait témoigner Quentin Richard, chef du service patrimoine et tourisme de Mantes-la-Jolie, sur le processus de création d'une association d'amis de musée et sur l'emploi du memento, ainsi que Jean-Charles Houvert, président des Amis du musée Fabre (Montpellier) sur l'apport du memento aux associations existantes.

### Samedi 6 avril 2024

#### Assemblée générale ordinaire (6 avril 2024)

L'Assemblée générale a débuté à 10h00 avec la lecture par René Faure du **Rapport moral 2023** (texte joint au compte-rendu), qui a été approuvé à l'unanimité.

**Le Rapport financier** (Bilan et Compte de Résultat 2023 et Budget prévisionnel 2024 joints en annexe) a ensuite été présenté par Daniel de Beaurepaire, Trésorier, et a été voté à l'unanimité par l'Assemblée.

#### Conseil d'administration

Du fait cette année d'aucun poste d'administrateur renouvelable, ni d'aucune démission dans le conseil à constater, le conseil d'administration est resté identique.

## 16 représentants des associations

Vera AINSON (Amis du Musée Picasso – Antibes)  
Daniel de BEAUREPAIRE (Société des Amis de Versailles)  
Marie-Cécile BERTIAUX (Amis des musées d'art et d'histoire de Troyes)  
Olivier BYL-DUPUICH (Amis du Musée des impressionnistes – Giverny)  
Annie COMBELLES (Amis du National Museum for Women in the Arts - Paris)  
Jacqueline COSTA-LASCOUX (Amis du musée des beaux-arts de Lyon)  
René FAURE (Amis du MUCEM – Marseille)  
Anne GIRAUD (Amis des musées de Poitiers)  
Jean-Charles HOUVERT (Amis du Musée Fabre – Montpellier)  
Etienne LASSAILLY (Société des Amis du château de Pau)  
Anne-Marie LE BOCQ (Amis des musées de Rouen)  
Philippe MAIGNAN (Amis du MASC – Les Sables d'Olonne)  
Jean-Philippe MASO (Amis du Musée d'art Hyacinthe Rigaud – Perpignan)  
Françoise SCHMITT (ADERAMUS – Sens)  
Vincent TIMOTHEE (Amis du musée de l'Homme - Paris)  
Dominique TREISSEDE (Amis du Musée d'art contemporain et Musée des BA de Nîmes)

Les représentants des régions : Auvergne-Rhône-Alpes (Hervé STORNY), Bourgogne-Franche Comté (Patrick RACINE), Centre-Val de Loire (Pierrette TISSERAND), Hauts-de-France (Michel DAMMAN), Ile-de-France (Patrice BUREL), Limousin-Poitou-Charentes (Mickaël PHILIPPON), Normandie (Christian FERRE), Occitanie (David DARNAUDE), Provence-Alpes-Côte d'Azur (Stanis LE MENESTREL).

## Deux représentants des Jeunes Amis :

Lisa MAGLIANO, suppléante Maréva VAUCHER  
Emilie ROUGETET, suppléante Naïma SAGNA

79 associations ont participé au vote du rapport moral, rapport financier et budget 2024.

## **Cotisation 2025**

Comme il l'avait été annoncé à l'Assemblée générale du 2 juin 2023, les cotisations 2025 sont proposées d'être réévaluées.

René Faure présente le projet de cotisations pour 2025 :

- Associations dont le nombre d'adhérents est inférieur à 60 personnes : Forfait de 50 euros.
- Associations dont le nombre d'adhérents est inférieur à 100 personnes : Forfait de 75 euros.
- Associations dont le nombre d'adhérents est égal ou supérieur à 100 personnes : 0,80 euro par membre de plus de 18 ans.
- La cotisation pour toute association dépassant 3500 adhérents : 2800 euros.
- La cotisation pour un fonds de dotation : 400 euros.

Cela représente une augmentation de 14,28 % par rapport à la cotisation actuelle de 0,70 euro par membre.

## Mais il faut savoir que :

- Notre dernière augmentation des cotisations a eu lieu en 2012, où nous sommes passés de 0,60 euro à 0,70 euro, ce qui avait correspondu à une augmentation de 16,66 %.
- La cotisation de 0,60 euro par membre a concerné les années 2007 à 2011.
- Enfin l'inflation représente de 2013 à 2024 un montant de 20% (prévision 2024 : 2,3 %).

Ce nouveau calcul des cotisations a été approuvé à l'unanimité.

## Présentation de la stratégie de la Fédération 2024-2027

Comme cela avait été annoncé lors de notre assemblée générale le 2 juin 2023, la Fédération a souhaité mettre en place une stratégie sur plusieurs années autour d'axes majeurs pour bâtir le futur des Amis de Musées, au regard des évolutions des musées, de la société, de ses aspirations culturelles et de son environnement. Cette stratégie fait suite au projet d'avenir de la Fédération de décembre 2020, dont une grande partie des actions préconisées ont été réalisées.

Annie Combelles a présenté à l'assemblée la stratégie 2024-2027 de la Fédération, travail d'un groupe constitué d'administratrices et d'administrateurs de la Fédération, ainsi que des associations qui avaient souhaité y prendre part. Cette stratégie avait été adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration du 5 mars dernier.

Cette stratégie débute par un manifeste des amis de musées qui énonce les principes et les engagements des amis de musées :

- les amis de musées sont conscients que...
- les amis de musées croient en...
- les amis de musées s'engagent à...

Puis la stratégie se développe autour de 3 axes :

- développer une meilleure représentation de l'ensemble de la société au sein des Amis de Musées;
- renforcer la visibilité et la compréhension du rôle des Amis de Musées;
- soutenir activement le développement culturel des musées au XXIème siècle.

Outre ces 3 axes forts, la stratégie se développe autour de 3 caractéristiques communes : le bénévolat, le développement durable et le fonctionnement en mode projet.

La stratégie et son manifeste ont été diffusés aux associations par courriel le 12 avril.

## Congrès 2025

La matinée s'est achevée avec la présentation par Marie Célard, présidente des Amis du musée des beaux-arts de Lyon, du congrès de la Fédération qui sera accueilli du 4 au 6 avril 2025 à Lyon.

## Tables rondes

Une table ronde d'échanges sur l'importance des **Grands principes de partenariat entre les associations d'amis de musées adhérentes à la Fédération française des associations d'amis de musées et les musées** et leur mise en œuvre entre les tutelles, les musées et les associations d'amis de musées a réuni Esclarmonde Monteil, conservateur en chef du patrimoine au bureau de l'animation scientifique et des réseaux du service des musées de France, Céline Chanas, conservateur en chef du patrimoine, directrice du musée de Bretagne, Christian Dautel, Vice-président de Concarneau-Cornouaille-Agglomérations, en charge de la culture et maire de Pont-Aven, Selene Tonon, conseillère municipale en charge des musées de la Ville de Rennes et René Faure, président de la Fédération.

Sous l'impulsion du groupe Action Jeunes Amis de la Fédération, les Jeunes Amis sont venus présenter le fruit de son travail sur le thème choisi en 2023 « **Qu'est qu'un Jeune Ami ?** », et qui a abouti à une charte rédigée par le groupe (jointe à ce document) ; ils ont ensuite partagé avec l'assemblée les actions organisées par les Jeunes Amis dans les différentes associations et enfin le thème choisi pour cette nouvelle année : **transmettre le patrimoine et le savoir.**

Une table ronde sur « **l'implication des amis de musées en mode projet** » a réuni Jean-Roch Bouiller, directeur du musée des beaux-arts de Rennes avec les Amis du musée pour le projet de musée des beaux-arts de Rennes hors-les-murs dans le quartier de Maurepas et le comité des complices, et Corinne Cosse-Le Grand, présidente des Amis du musée-jardin Manoli de La Richardais pour un projet à l'occasion de la semaine du goût.

## **L'ADAGP**

Solenn Cariou responsable du service des autorisations France de l'ADAGP est venue présenter la mission de l'ADAGP, société de gestion de droits d'auteur, et le contrat qui sera prochainement proposé aux associations d'amis de musées. La Fédération était en discussion avec l'ADAGP afin de mettre en place un contrat type entre l'ADAGP et les associations d'amis de musée, membres de la Fédération, qui publient régulièrement dans leur revue, infolettre ou réseaux sociaux des reproductions d'œuvres d'artiste pour certaines soumises à des droits.

Ce contrat a été finalisé début 2024 et signé par la Fédération pour ses propres publications.

Le contrat type a été diffusé aux associations par courriel le 19 avril et reste disponible auprès de la Fédération.

## **Conférence conclusive**

L'après-midi s'est achevé avec la conférence conclusive de Cédric Michon, professeur des universités à Rennes, historien, qui a apporté son éclairage sur la participation des Amis à la vie de leur musée et sur le développement de la nouvelle stratégie au regard des évolutions sociétales et du rapport au patrimoine muséal.

Nous remercions vivement les Amis du Musée des beaux-arts et les Amis du Musée et de l'Ecomusée Bretagne Bintinais pour leur accueil et avoir également permis de très belles visites du musée des beaux-arts et de l'exposition Noël Coypel, du musée de Bretagne et du Parlement de Bretagne.

.....